

Les Envies Pédagogiques



Club de Loisirs Guy Moquet/Paul Bert 2018/2019

Directeur : PASQUIER Thibaud Directeurs adjoints : Guy Moquet : Karim Zaïm et Abdel Achabou Paul Bert : Félix Boyer	
Club de loisirs Guy Moquet 33 rue Guy Moquet 94100 Nogent sur Marne	Club de Loisirs Paul Bert 46 rue Paul Bert 94130 Nogent-sur-Marne
Tél : 01 48 76 77 70	



Nogent_{sur}marne

Sommaire

1- Nogent sur Marne : Le cadre	p 3
2- Le Club de Loisirs	p 9
a. Les objectifs éducatifs	p 9
b. Les objectifs pédagogiques	p 9
c. Les règles de vie	p 10
d. L'équipe	p 11
e. Les horaires	p 13
f. La pause méridienne	p 14
g. Les taux d'encadrement	p 15
h. Les ateliers	p 16
i. Les projets de l'année	p 17
3- Le fonctionnement	p 17
4- Les budgets	p 24
5- L'évaluation	p 25

1- Nogent sur Marne : Le cadre

Un peu d'histoire

Origine du nom: Plusieurs origines du nom sont proposées, dont *Novigentum* «gens nouveaux» c'est à dire des prisonniers ramenés par les armées romaines .D'autres historiens soutiennent que le mot gaulois *Nov* désigne ici des terres grasses ou trempées.

De par sa position au bord de Marne et de la forêt, Nogent est un lieu propice à l'habitat. Dès l'époque gallo-romaine, on y trouve une agglomération.

Bien que les villes de Nogent-sur-Seine ou de Saint-Cloud aient été citées, une majorité d'historiens s'accorde pour dire que c'est bien à Nogent-sur-Marne qu'était situé le palais mérovingien de Chilpéric Ier. En 581, Grégoire de Tours cite *Novigentum villa* ainsi que *Calla* (Chelles), comme étant les résidences préférées du roi.

A partir du IXe siècle, Nogent appartient à l'abbaye de Saint Maur des Fossés.

Trois domaines sont constitués au moyen âge:

- * Le château de Plaisance ;
- * Le château de Beauté ;
- * La seigneurie du Perreux.

Dès le XVIIe siècle, alors que la population rurale est composée d'une majorité de vignerons, la bourgeoisie découvre les charmes du pays, et s'installe à Nogent:

- * Les Coignards ;
- * L'abbé de Pomponne, abbé de Saint-Médard de Soissons, Ambassadeur de Venise ;
- * François-Robert Secousse, curé de Saint-Eustache ;
- * Jean-Antoine Watteau ;
- * Les Vandenywer ;
- * La comtesse de l'Arboust ;
- * La Marquise de Lambert,

Sans oublier tous les enfants de bourgeois de Paris mis en nourrice pour profiter du bon air de Nogent. Hélas, un certain nombre d'entre eux y décèdent aussi, c'est ce que nous révèlent les registres paroissiaux de l'époque.

Il faut attendre le XIXe siècle pour voir exploser la démographie...

Nous sommes arrivés au début du XXe siècle, la belle époque. Le dimanche, on vient de la Bastille en train et on descend au bord de la Marne. On y danse chez Tonton, on se repose au bord de l'eau ou à la table d'une guinguette, ou on s'adonne aux joies du canotage. Ce sont pavillons, villas et petits immeubles qui sortent de terre, signé Nachbaur, Damotte, Tissoire... .

Dès la seconde guerre, une politique de rénovation est menée, et des îlots sont construits le long des grands axes routiers. Les bords de Marne sont réaménagés avec le comblement de son bras mort, la construction du centre nautique et du port de plaisance.

En 1977, le maire Roland Nungesser inaugure le Pavillon Baltard qu'il a récupéré et ainsi sauvé de la destruction des halles de Paris. Il y installe l'orgue du Gaumont-Palace, vendu aux enchères à Drouot après la fermeture du cinéma en 1972 et le fait entièrement restaurer. Le pavillon reçoit depuis différentes manifestations et spectacles, dont les plus connus sont certainement les émissions de télévision Champs-Élysées que Michel Drucker présentait à la fin des années 80, puis récemment Graine de star de Laurent Boyer.

Le Perreux-sur-Marne se sépare de Nogent en 1887 il est donc impossible de parler de l'histoire d'une de ses deux villes sans évoquer l'autre.

Nogent-sur-Marne est une commune française, située dans le département du Val-de-Marne en région Ile de France. C'est l'une des 47 communes de ce département et une des trois sous-préfectures.

On l'appelle aussi la «ville du petit vin blanc» en référence à la célèbre chanson «ah, le petit vin blanc» ou la «Little Italy de Paris» en raison de son importante communauté italienne. Le 10 juin 2010, Nogent-sur-Marne est la première commune du Val-de-Marne à obtenir le label «Commune touristique».



Beauté et Plaisance

Coupé au premier d'azur aux deux épis de blé passés en sautoir cantonné en chef et aux flancs de trois fleurs de lys, en pointe d'une grappe de raisin tigée et feuillée, le tout d'or et au second de gueules aux deux tours crénelées de cinq pièces d'argent, ouvertes ajourées et maçonnées de sable, posées sur deux rochers aussi d'argent issant d'ondes du même mouvant de la pointe.

Superficie : 2,8 Km²

Population 2013: 31 975 habitants

Canton : Nogent-sur-Marne

Arrondissement : Nogent-sur-Marne

Rivière: La Marne

R.N.34

Voie : A4, A86

Habitant Les Nogentais

Aux portes de la capitale, Nogent-sur-Marne est une commune qui se situe dans le département du Val-de-Marne (île de France). Les habitants se nomment les Nogentais (aises). Sa population est passée de 28416 habitants au recensement de 1999, à 31 975 h. en 2013. La commune s'étend sur une superficie de 2.8 km².

C'est une ville à part entière qui a une identité particulière et bénéficie d'une qualité de vie privilégiée qui la distingue dans l'Est parisien. En effet elle bénéficie d'un environnement et d'un cadre de vie agréable entre le bois de Vincennes et la Marne, et allie convivialité et dynamisme. D'ailleurs, ses deux slogans «Le bien vivre à l'est de Paris» et « La ville du petit vin blanc» résument bien les caractéristiques qui lui sont reconnues.

Nogent est en pleine renaissance, tout en se préservant des agressions de la vie moderne, elle choisit d'offrir à ses habitants des espaces publics et des services nécessaires en ce début de XXI^e siècle.

Nogent-sur-Marne est située au nord du Val-de-Marne à l'articulation avec la Seine-Saint- Denis et à 5 km du périphérique parisien.

L'Est parisien bénéficie d'un développement dynamique depuis les années 1960 et l'ACTEP (Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien composée de 14 communes et de 2 conseils généraux) a été créée en 2000 pour le territoire soit davantage pris en compte dans les réflexions régionales (SDIF, Grand Paris, Projet Métropolitain).

L'objectif est de renforcer l'Est parisien et de développer économiquement ce territoire dont la fonction est principalement résidentielle.

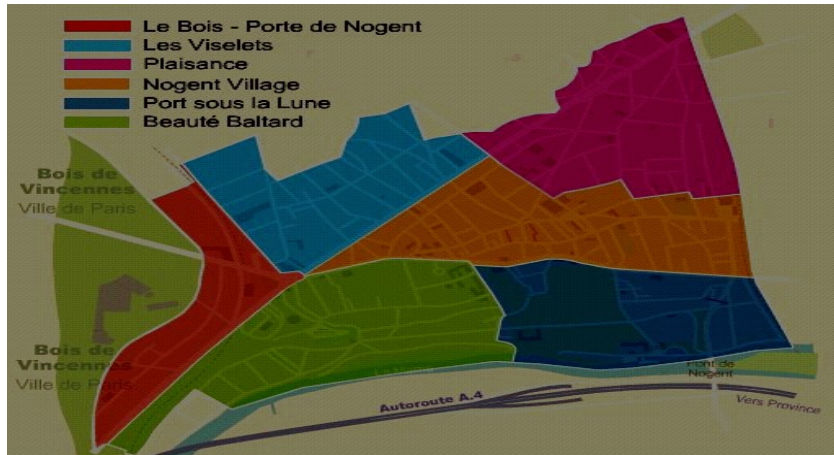
À l'est de la commune se situe la ville du Perreux-sur-Marne qui faisait partie jusqu'en 1887 du territoire de la commune. Les deux villes se sont regroupées en 2000 sous la forme de l'intercommunalité en constituant l'une des premières communautés d'agglomérations.

Au nord, Fontenay-sous-Bois est une commune en pleine expansion avec le développement du pôle urbain et économique Val-de-Fontenay, Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne au sud, sont des communes à dominante résidentielle à l'image de Nogent-sur-Marne.

Enfin, le bois de Vincennes, à l'ouest de la commune, longe plusieurs quartiers de la ville et offre un cadre de verdure d'exception à la population.

La commune est desservie par les autoroutes A4, A86 et par la RD 86 qui traverse tout le Val-de-Marne.

1) Les secteurs



2) Transports en commun

La desserte ferroviaire est également très attractive avec le passage du RER A (à l'ouest de la commune, gare «Nogent-sur-Marne») Nogent est à 15 min du centre de Paris et à 25 min de Disneyland Paris et du RER E (à l'est de la commune, gare «Nogent le Perreux») à 20 min de la gare du Nord.

3) Un cadre privilégié

Les Bords de Marne constituent une agréable promenade le long des berges à proximité de Paris. Il est bon d'y flâner au rythme de l'eau ou de profiter du calme, et de découvrir les richesses naturelles à pied ou à vélo. Nogent bénéficie, d'un port de plaisance de 180 anneaux, d'une piscine avec deux bassins l'un de 25 mètres et l'autre de 50 mètres, d'un bowling.

Il y a aussi :

- La promenade de l'Île-de-Beauté / Yvette Horner ;
- Situé dans le XII^e arrondissement de Paris et à proximité immédiate de Nogent, étendu sur près de 1 000 ha, le bois de Vincennes abrite notamment le Parc floral, l'hippodrome Paris-Vincennes, le jardin tropical et le lac des Minimes où il fait bon se promener en barque ;
 - Le port de Nogent est un endroit de détente idéal avec le théâtre d'eau et l'îlot-embarcadère ;
 - Le Parc Watteau (Parc départemental de 1,7 ha) ;
 - Parc des artistes (le parc des artistes appartient à la Maison Nationale des Artistes).

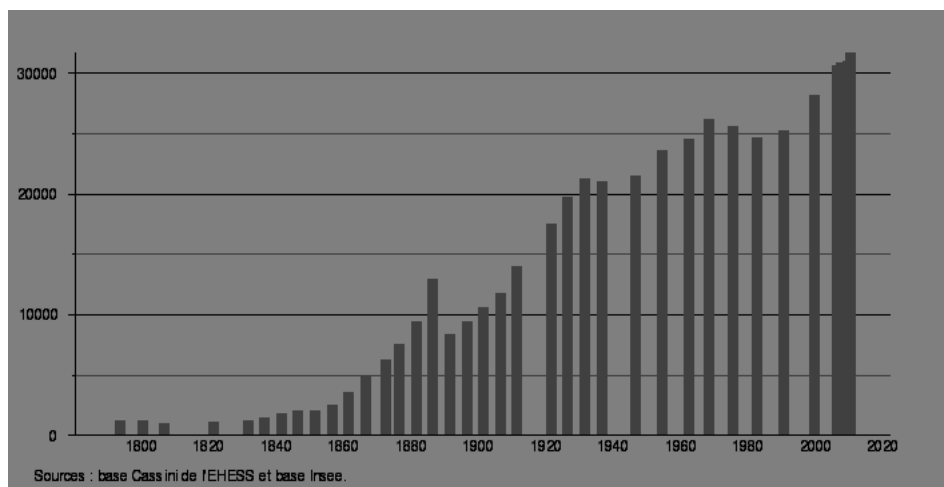
Les squares : Square d'Estienne d'Orves, square des Oulches, square d'Yverdon, square Walter, square Tino Rossi, square Dagobert, square Leclerc, et le square du Petit Vin Banc. Pour l'activité ludique des

enfants, des aires de jeux agrémentent ces espaces. Sur le boulevard de Strasbourg, à proximité des HLM, un espace multisports fait la joie des adolescents.

Son stade : Le stade sous la lune regroupe de nombreuses activités sportives telles que le foot, l'athlétisme, le tennis, la pétanque,

1) Démographie

En 2013, la commune compte 31 975 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir du XXI^e siècle, les recensements des communes de plus de 10 000 habitants ont lieu chaque année à la suite d'une enquête par sondage, contrairement aux autres communes qui ont un recensement réel tous les cinq ans.



Conclusion : Cette analyse nous permet de constater une augmentation rapide et constante de la population nogentaise ce qui a pour conséquence inéluctable une augmentation proportionnelle du nombre d'enfants à accueillir dans les ALSH de la commune.

Les Sports Nogentais

- * Équipements
- * Centre nautique, avec en particulier un bassin extérieur de 50m.
- * Stade sous la Lune Alain Mimoun. Depuis 2010, la pelouse est en matière synthétique.
- * Espace sportif David Douillet: lieu pour la pratique des arts martiaux.
- * Courts de tennis: 3 quicks et 3 terres battues, 1 court de mini tennis, 1 "bulle" d'hiver
- * 6 gymnases
- * Bowling
- * Espace de remise en forme (à côté du stade)

- * Les 3 à 16 ans peuvent pratiquer le sport lors du temps périscolaire par le biais du Centre Nogentais d'Initiation Sportive (C.N.I.S.).
- * En automne et hiver, un dimanche par mois: sport en famille, activités sportives gratuites pour les Nogentais. Exemples d'activités: parcours gym, tennis de table, trampoline, badminton, step, yoga...
- * La première semaine de chaque période de vacances scolaires: stages SMS
- * Nogent possède de nombreuses associations très actives, qui participent aux différentes manifestations tout au long de l'année (Village des Associations, Téléthon...) ou aux stages sportifs (appelés SMS) durant les vacances scolaires.
- * La commune est le siège de la Fédération française des Sociétés d'aviron, située en bord de Marne. Clubs: Club nautique de Nogent et Encou (Société d'Encouragement du Sport Nautique).
- * Club de Basket Ball: le NBC (Nogent Basket Club).
- * La ville détient le plus gros club de Karaté (en termes d'adhérents) du Val-de-Marne : Karaté club de Nogent
- * Club d'Aïkido: AKDN. Cette association est reconnue association d'amitié franco-japonaise par l'ambassade du Japon. Elle est la seule association d'aïkido en France à bénéficier de cet agrément qui exige une pratique sportive, mais également une action dans le domaine socioculturel franco-japonais.
- * Le réveil de Nogent (RN) regroupe plusieurs disciplines: gymnastique, handball
- * Natation: Nogent natation 94 et les dauphins

Conclusion : De par sa situation privilégiée Nogent-sur-Marne, bénéficie d'avantages indéniables tant au niveau des transports que de son cadre de vie et des équipements de qualité dont elle dispose. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux cadres et intellectuels aient envie de s'y installer. Ils représentent d'ailleurs un pourcentage de plus en plus grand de la population. Cette évolution explique sans doute l'augmentation croissante du nombre d'enfants que nous avons à accueillir dans les écoles nogentaises qui à ce titre bénéficient d'une population étudiante très élevée en raison des multiples structures d'accueil (établissements privés, publics, lycées, collèges) qui sont sur la commune et qui attirent de nombreux enfants ne résidant pas à Nogent-sur-Marne. Les nombreuses associations en sont également la conséquence directe.

2- Le Club de Loisirs

a. Les objectifs éducatifs

Ces objectifs sont issus du Projet Educatif de Territoire :

Développer la cohérence éducative entre les activités scolaires et périscolaires.

Développer les conditions de l'apprentissage de la citoyenneté.

Développer la coopération et l'échange entre les différents acteurs.

Développer la diversité, la qualité et l'enrichissement des activités

b. Les Objectifs pédagogiques

Respecter la convention des droits de l'enfant

Garante du bien-être des enfants dans le monde entier, la France a ratifié la convention des droits de l'enfant en 1990. Il nous semble donc important et inévitable de la respecter. Afin que toute l'équipe en prenne connaissance, elle est affichée à plusieurs reprises dans les locaux.

Être bienveillant

La bienveillance est une chose primordiale pour que les droits de l'enfant soient respectés. Les animateurs sont avant toutes choses garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Pour cela, il est nécessaire d'élaborer les règles avec les enfants et que celles-ci soient explicitées aux enfants. Il est de même important que ces règles soient affichées et portées à la connaissance des parents. Elles doivent permettre à l'enfant de vivre des temps conviviaux, de répondre à ses besoins (physiologiques, rythmes) et à la fois permettre une vie collective (vivre ensemble, respect des personnes, niveau sonore, cadre commun...).

C'est donc pour cette raison que les adultes (comme les enfants) n'ont pas le droit de mettre en place des punitions violentes ou humiliantes (fessées, moqueries, mises à l'écart devant tout le monde...).

Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le vivre ensemble

Un club de loisirs est un lieu d'apprentissage, un lieu de découverte, un lieu de détente, un lieu de partage ou encore un lieu où l'on grandit ! L'équipe d'animation doit accorder une grande importance à accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie (motricité, réflexion, vivre ensemble, aider, partager...). Pour cela les animateurs sont invités au quotidien à responsabiliser les enfants.

Faciliter l'accès aux enfants porteurs de handicap

Il est possible pour nous, Club de Loisirs, d'accueillir des enfants porteur de handicap. Malheureusement, la vieillesse des locaux ne nous permet pas d'accueillir des enfants à mobilité réduite. Il est cependant possible pour nous d'accueillir des enfants porteurs d'autres types de handicap. Afin de favoriser le vivre ensemble des actions de sensibilisation seront effectuées tout au long de l'année auprès des enfants.

Dans le cas d'un accueil d'un enfant porteur de handicap, les parents de ce dernier auront dû informer la mairie et les personnes responsables. Une rencontre avec son équipe éducative sera indispensable pour accueillir l'enfant. La ville aura confirmé son aptitude à vivre en collectivité et participer à nos activités. Puis, s'il le faut, un animateur en plus sera embauché dans l'équipe pour assurer l'encadrement de cet enfant. Cet accueil s'effectue en lien avec Florinda Devos (référente handicap pour la ville de Nogent).

c. Les Règles de vie

Vivre en groupe implique le respect de soi, des autres et du groupe. Ces règles de vie sont définies dès le début de l'année avec les enfants.

Ces règles de vie serviront de support à l'équipe pour instaurer un dialogue avec les enfants qui ne les respecteraient pas. Nous pouvons rappeler ces règles à tout moment de la journée surtout si nous le jugeons nécessaire.

Durant la vie au centre ces différents points se concrétiseront de la manière suivante :

- Etre correct par son comportement, son langage.
- Aller vers les autres, communiquer, accepter les différences de chacun.
- Respecter les horaires.
- Participer aux rangements.
- Respecter les locaux et le matériel mis à notre disposition.
- Laisser propre l'environnement dans lequel on évolue.

d. Les équipes

CLUB GUY MOQUET/PAUL BERT		
DIRECTEUR PASQUIER Thibaud		
DUT animations sociales et socio-culturelles		
MATERNELLE	ELEMENTAIRE GUY MOQUET	ELEMENTAIRE PAUL BERT
Directeur-Adjoint	Directeur-adjoint	Directeur-adjoint
ACHABOU Abdelkrim (stagiaire BAFD)	ZAIM Karim (stagiaire BAFD)	BOYER Félix (stagiaire BAFD)
Animateurs Contractuels	Animateurs Contractuels	Animateurs Contractuels
LEYSEN Loreen (BAFA)	BAUDESSON Mathilde (Non qualifiée)	CISSE Yassa (BAFA)
TERRAS Salim (BAFA en cours)	KOMEN Corentin (BAFA en cours)	DIA Aïssata (BAPAT)
SOULAIMAMA ISSOUF Maanzi (Non qualifiée)		FERAHOUI Belkacem (BAFD en cours)
		CHABANAIS Estelle (Non qualifiée)
Vacataires		
LEVEUGLE Clémence (BAFA), FRIEDRICH Pascal (équivalence BAFD)		
BELORGANE Benoit (BAFA), AKKARI Imen (Master arts plastiques)		
Les enseignants (Pause méridienne)		
BIANCARD Laure, DURAND Francine, GRUET Sylvie,		
SCHNEIDER Grégoire		

Les équipes d'animations, se réunissent régulièrement pour faire des points sur le suivi des enfants et pour préparer les activités à venir.

Les rôles de chacun et chacune

<p>Directeur de la structure (Sous la responsabilité de la coordinatrice et du chef de service)</p>	<p>RÔLES</p> <ul style="list-style-type: none">- Encadrer et animer l'équipe- Coordonner les différents projets de la structure- Avoir un rôle formateur au sein de l'équipe <p>MISSIONS</p> <ul style="list-style-type: none">- Mener les réunions de travail- Accueillir les enfants dans de bonnes conditions- Élaborer avec l'équipe le projet pédagogique- S'assurer de la sécurité de l'équipe et des enfants- Être force de propositions et gérer les projets d'animation- Encadrer les différentes sorties et activités- Gestion du budget- Etre force de propositions pour améliorer le quotidien de l'équipe et des enfants- Tenir à jour l'administration (<i>fiche de poste</i>)
<p>Animateurs de la structure (Sous la responsabilité du directeur, de la coordinatrice et du chef de service)</p>	<ul style="list-style-type: none">- être à l'écoute des enfants, il répond à leurs besoins et leurs attentes.- Etre garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants- Il encourage les initiatives et la créativité des enfants.- Il prépare des projets d'activités et les présente de façons attractives et originales.- Il respecte les règles de sécurité et les règles de vie en commun.- Il tient informée la direction de tous problèmes rencontrés.- Il propose des sorties et /ou des activités et participe à l'élaboration de celles-ci.- Il doit travailler en équipe pour accomplir un travail plus riche pour le bien des enfants.- Etre garant du respect des lieux, du matériel (rangement compris), des autres <p>(<i>Fiche de poste</i>)</p>

e. Les horaires

Le club de loisirs Guy Moquet/Paul Bert est ouvert sur les plages suivantes :

Périscolaire (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- 7H30-8H35 - accueil des enfants
- 8h50-12h - Éducation Nationale
- 11h45-13h20 - pause méridienne
- 13h20-16h30 - Éducation Nationale

Soit : 16h30-18h30 goûter + inscription aux ateliers (avec les animateurs)

Soit : 16h30-18h goûter + inscription à l'étude (avec les enseignants)

Soit : 16h30-17h Goûter+ départ jusqu'à 17h

18h00-19h00 – départ échelonné des enfants

Le mercredi

- 7h30-9h15 : Accueil du matin
- 9h15-12h : Club de Loisirs (activités)
- 12h : Les parents peuvent récupérer ou déposer leurs enfants **Prévenir en amont l'équipe d'animation**
- 13h30 : Les parents peuvent récupérer ou déposer leurs enfants **Prévenir en amont l'équipe d'animation**
- 14h-17h : Club de loisirs (activités)
- 17h-19h : Accueil du soir : départ échelonné des enfants

Les vacances scolaires

- 7h30-9h15 : Accueil du matin
- 9h15-12h : Club de Loisirs (activités)
- 12h : Les parents peuvent récupérer ou déposer leurs enfants **Prévenir en amont l'équipe d'animation**
- 13h30 : Les parents peuvent récupérer ou déposer leurs enfants **Prévenir en amont l'équipe d'animation**
- 14h-17h : Club de loisirs (activités)
- 17h-19h : Accueil du soir : départ échelonné des enfants

Chaque parent peut inscrire son enfant sur le portail famille en ligne sur internet :

<http://ville-nogentsurmarne.com/vivre-a-nogent/famille/scolaire-periscolaire/>

f. La Pause Méridienne

La pause méridienne se déroule entre 11h45 et 13h20. Sur ce temps, les deux accueils de loisirs Paul Bert/Guy Môquet sont regroupés. La restauration est assurée par le groupe ELIOR. Le directeur du club de loisirs Paul Bert/Guy Môquet est garant de ce temps. Il assure la coordination entre les différentes équipes (Elior, animation et personnel technique de la ville). Il est garant du bon déroulé du repas pour les enfants.

Le bon déroulement du repas et plus globalement le temps du midi se construit tant sur la qualité du repas que sur l'ambiance. Pour la qualité de la pause du midi, il est important de tenir compte de la convivialité, du calme, et de favoriser les échanges. Le temps du midi doit permettre à l'enfant de souffler... Ainsi la pause méridienne doit rester une pause où l'enfant doit pouvoir se « déconnecter » des heures de classe. Il convient donc de proposer un temps ludique, avec des activités, des jeux, des histoires... et d'entretenir une relation bienveillante, un cadre qui permette que le groupe ne soit pas trop étouffant (petits groupes, aménagement...).

Il est important de réfléchir à l'implication des enfants dans l'organisation du repas. En tenant compte des contraintes matérielles et fonctionnelles, il est important de permettre à l'enfant de contribuer à l'organisation du repas (installation des tables, débarrassage...). Les règles s'inscrivent dans un cadre général, qui est celui de la convention internationale des droits de l'enfant.

Les équipes d'animations Paul Bert/Guy Môquet sont là pour assurer cette bienveillance pour les 580 enfants qui sont présents en moyenne chaque jour. Pour cela, elles travaillent avec l'équipe de restauration et de l'équipe technique.

Les animateurs sont répartis dans la cour et dans la salle de restauration.

Dans la salle de restauration (capacité 172 places), leur rôle est d'accompagner les enfants (aide au service pour les plus petits, débarrassage...), répondre à leurs besoins (nutritionnels...), favoriser une ambiance paisible pour prendre un bon repas (veiller au volume, une bonne circulation dans le self).

Dans la cour, les animateurs assurent également la sécurité des enfants. Une attention particulière doit être apportée à la gestion des conflits qui peuvent être fréquents sur une cour de récréation.

Un déroulement harmonieux du temps du midi se construit autour de plusieurs axes :

- Un aménagement de l'espace et des postures des adultes pour limiter le bruit
- Le droit de goûter et de manger à sa faim
- Des règles et des sanctions adaptées
- Des temps hors repas adaptés aux besoins des enfants
- La relation entre les différentes personnes (restauration, animateurs, ATSEM et enseignants)

Les maternels :

Durant le temps du repas, les enfants de la maternelle mangent de 11h45 à 12h30. Environ 50 enfants de la maternelle déjeunent chaque jour. Ils occupent une partie du self où le mobilier est adapté à leur taille. Le service est fait à l'assiette. Les animateurs et ATSEM sont là pour les accompagner et les servir. Après le repas, des temps d'animations sont proposés par les animateurs (ateliers bricolage, chants, jeux

sportifs...). Les enfants ne sont pas obligés d'y participer. Cela doit rester un choix pour l'enfant. Il ne faut pas oublier que c'est un temps de détente pour les enfants et qu'il est libre de participer, de se reposer ou de jouer par lui-même dans la cour de récréation.

Chaque jour des activités sont mises (manuelles, sportives, éducatives...) en place par les animateurs pendant la pause méridienne et le soir après le goûter.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Midi	Activités manuelles Temps libre	Sports collectifs Temps libre	Jeux Temps libre	Danse/chant Temps libre
Après goûter	Jeux de société Jeux extérieurs Lecture	Atelier dessin Temps libre Lecture	Jeux extérieurs Temps libre Lecture	Activités manuelles Temps libre Lecture

Ces ateliers sont préparés en amont par l'équipe d'animation sur leur temps de préparation (1h par jour). Pour préparer ces activités, les animateurs doivent s'adapter à différentes contraintes tel que : la durée, le partage des locaux, le matériel à disposition... Ils sont invités à y réfléchir de plusieurs manières et à confronter leurs idées pour les faire évoluer.

Le midi, les activités durent environ 45 min. Elles se déroulent une fois que les enfants ont déjeuné. Les animateurs sont présents pour encadrer et animer l'activité jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au rangement du matériel et les enfants profitent d'un temps de retour au calme avant de retourner en classe. Les enfants y participent comme dans toutes activités proposées par les animateurs ou impulsées par les enfants. Ceux qui souhaitent rester sur la cour, sont encadrés par le reste des animateurs et profitent de l'aire de jeu qui leur est attribuée.

Les élémentaires :

Le service se fait sous forme de self-service. Les CP passent en premier à la restauration. Une fois qu'ils sont passés, tous les autres enfants peuvent passer librement entre 12h00 et 13h20. Avec la mise en place de ce passage libre, les enfants sont responsabilisés, ils peuvent choisir le moment durant la pause méridienne où ils veulent aller manger. Ils ont également la possibilité de choisir avec qui ils veulent manger. Ils entrent dans le self, prennent un plateau, se servent auprès des agents de restauration et peuvent rejoindre la salle de restauration. Les adultes sont présents pour veiller au bon déroulé du repas. Lorsqu'ils ont terminé, ils déposent leur plateau en faisant le tri sélectif et vont sur la cour de récréation où d'autres animateurs les attendent.

g. Les taux d'encadrement:

Nous accueillons entre 100 et 200 enfants sur le centre de loisirs. Pour encadrer ces enfants, nous respectons des taux d'encadrement qui varient selon la période d'accueil et la mise en place du PEDT par la ville de Nogent sur Marne.

En élémentaire :

Le matin, le soir	1 adulte pour 14 enfants
Les vacances et le mercredi	1 adulte pour 12 enfants

En maternelle :

Le matin, le soir	1 adulte pour 10 enfants
Les vacances et le mercredi	1 adulte pour 8 enfants

h. Les ateliers :

En élémentaire :

Tout au long de l'année, des ateliers sont mis en place par l'équipe d'animation. Ils ont pour but de faire découvrir des nouvelles activités aux enfants, notamment acquérir des compétences comme la couture, la déco récup', la musique, faire des films d'animations, de la mosaïque... Par ces ateliers, les enfants vont acquérir des compétences qui pourront leur servir dans leur quotidien et avec leur entourage proche. Ils se déroulent tous les soirs de 17h à 18h30.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants via le portail famille de la ville :

<http://ville-nogentsurmarne.com/vivre-a-nogent/famille/scolaire-periscolaire/>

Voici un exemple de programme d'activités pour un trimestre :

Ateliers 1er trimestre 2018-2019









Animateurs	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Yassa	Top Chef (cuisine) 12 pl	Hand-ball (Gallieni) 12p	Fabrication de jeux de société géants 20 pl salle activités PB	Tablette
Félix			Tablette	Stop Motion (Salle Poterie) 12 p
Aïssata	Badminton (Leclerc) 12 pl	Art déco (salle d'activité) PB 12pl	Danse Africaine (Salle Chorale GM) 12 pl	Fustal (Gallieni) 12p
Coco	Pixel Art (Salle Poterie GM) 12p	Initiation Street Art Préau GM 12pl	Tablette	Fustal (Gallieni) 12p
Abdel	Tablette	Tablette	Fustal (Gallieni) 12p	Fustal (Gallieni) 12p
Karim	Tablette	Tablette	Fustal (Gallieni) 12p	Fustal (Gallieni) 12p
Mathilde	Couture (Préau GM) p12	Le petit joaillier (Poterie) 12pl	Fabrication de jeux de société géants 20 pl salle activités PB	Tablette
Solène			Anglais (salle Chorale) p12	
Julian				Théâtre (Salle PB) 12p
Estelle			Fustal (Gallieni) 12p	

En maternelle :

Le soir, les activités sont proposées par les animateurs de 17h à 18h et là encore nous laissons le choix aux enfants d'y participer ou non. L'enfant doit être acteur de sa propre éducation, nous les invitons chaque jour à se responsabiliser. Tant que possible nous faisons des petits groupes de 10/12 enfants sur chaque pôle (ateliers, temps libre et bibliothèque) de façon à ce que les enfants profitent au mieux de leur temps et que ce soit également plus agréable pour l'équipe.

Le planning d'activités présenté ci-dessus reste un tableau type. L'équipe s'offre le droit de ne pas le respecter en fonction des projets qui peuvent émerger durant l'année scolaire ou encore par rapport à des contraintes de locaux, intempéries...

Ateliers du soir Maternel Octobre 17h à 18h

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<u>ATELIER MANUEL/ ET MUSICAL</u>	ATELIER PEINTURE  - Sensibilisation au handicap	ATELIER DE RECUPERATION BRICO/DECO  - Sensibilisation au handicap	ATELIER CREATION AUTOUR DES COULEURS  - Sensibilisation au handicap	JEUX MUSICAUX  - Sensibilisation au handicap
<u>ATELIER SPORTIF</u>	MUSIQUE  - Un spectacle de fin d'année	ROLLER  - Un spectacle de fin d'année	DANSE  - Un spectacle de fin d'année	BASKET  - Un spectacle de fin d'année

Comme chaque année, l'équipe d'animation souhaite mettre en place un spectacle de fin d'année. C'est l'occasion pour les équipes de pouvoir présenter aux parents les différents ateliers effectués tout au long de l'année. La forme de présentation pour cet évènement n'est pas encore définie. Cela pourrait se présenter en spectacle ou encore en mode portes ouvertes et présentation aux parents de ce qui a été fait tout au long de l'année.

3- Le Fonctionnement

Le temps scolaire

7h30 – 8h35 Accueil du matin

Un animateur est posté au niveau de l'entrée du préau pour accueillir les enfants ainsi que les adultes qui les accompagnent.

Un cahier de présence est disponible à l'entrée du club de loisirs et chaque parent qui dépose son enfant doit signer ce dernier. Ensuite l'enfant se présente à l'animateur qui va le pointer sur la tablette.

Une fois les tâches administratives remplies, l'animateur invite l'enfant à déposer ses affaires et lui demande de se rendre dans le préau qui servira de salle d'accueil.

Des ateliers en rapport avec nos projets d'animation sont mis en place le matin.

Avant l'arrivée des enfants un animateur aménage, au préalable, le préau afin que l'accueil soit fait dans les meilleures conditions. Il prépare une table sur laquelle des jeux de société, des feuilles et des feutres sont à disposition.

A tout moment, un enfant ou un groupe d'enfants peut décider de changer de jeu. Pour se faire il devra avoir rangé correctement le premier jeu utilisé et demander la permission à un animateur d'en changer. Si les conditions sont respectées, l'adulte pourra valider la demande et effectuer cet échange.

Entre 08h15 et 08h35 et selon les conditions climatiques, des enfants ou des animateurs peuvent proposer d'aller dans la cour afin de se dégourdir les jambes.

Le ou les animateurs accompagnent les enfants dans la cour de récréation.

A 8h35 les enseignants prennent en charge les enfants dans la cour. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que les animateurs sont autorisés à quitter l'établissement.

11h45-13h20 pause méridienne

Dans ce laps de temps un animateur a pour mission de diriger les enfants aux toilettes afin qu'ils se lavent les mains. Après cela, les enfants se dirigent vers l'entrée du self pour manger. Les enfants de classe de CP vont manger en premier dès 11h45. Suite à cela les autres enfants ont la possibilité d'aller manger lorsqu'ils le désirent. Cela permet de les responsabiliser sur leur gestion du temps du midi.

A l'entrée du self, un animateur est chargé de faire le pointage (tablette) pour vérifier que tous les enfants vont manger. Si besoin est, les animateurs rappellent quelques règles à respecter dans le réfectoire. Ceci permet de canaliser le groupe et d'arriver dans les meilleures conditions possibles pour le repas.

Un deuxième animateur est à l'entrée du self afin de réguler le flux des enfants selon les places disponibles dans le self.

Deux dames de service ainsi que quatre à six enseignants sont chargés de la surveillance de la cantine afin que les enfants mangent dans les meilleures conditions.

Les animateurs, eux, sont dispersés entre les deux cours (Paul Bert et Guy Moquet) et sont chargés de la surveillance de la cour.

Deux animateurs sont dans chacun des deux préaux pour proposer un atelier différent chaque jour (planning mis en place de vacances à vacances + roulement des animateurs).

Les enfants ont donc pendant ce temps du midi, la possibilité de jouer dans la cour ou de participer aux jeux à disposition avant ou après la cantine (Selon leur service).

13h20-13h35

Les animateurs se réunissent afin d'avoir les informations entre l'équipe du matin et celle du soir

13h35 L'équipe du matin a terminé sa journée

13h20-15h30 pause pour l'équipe du soir

15h20-16h15 Temps de travail

Ce temps est précieux pour l'équipe d'animation, il permet aux animateurs :

- de préparer les activités des mercredis, les ateliers et les vacances.
- de ranger le centre et les réserves
- de faire les devis et les commandes
 - de faire les bilans de fin de trimestre ou de fin de vacances
 - préparer des gros projets d'animations
 - préparation du goûter pour les maternelles

16h30 récupérer les enfants de maternelles

Quatre animateurs iront chercher les deux classes de maternelles (afin de les ramener dans le réfectoire pour goûter. Les animateurs auront préparé le goûter auparavant.

16h30-17h goûter et appel

Les enfants goûtent dans le préau pour les élémentaires et dans le réfectoire pour les maternelles et les animateurs effectuent l'appel des enfants afin de voir si leur groupe d'atelier est complet.

Il est important de se tenir informé des absences.

17h-18h30 ateliers ou l'étude 17h-18h

Des ateliers spécifiques sont proposés, au trimestre, par chacun des animateurs (Initiation à la danse, théâtre, football, atelier du petit créateur ...).

Nous essayons dans la mesure du possible de proposer des ateliers diversifiés et de suivre au plus près les demandes des enfants.

Les enfants ont également la possibilité de s'inscrire à l'étude. Ce temps est encadré par l'équipe d'enseignants et permet aux enfants de faire leurs devoirs tout en étant accompagnés si besoin. Après l'étude, les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants. Sinon ils vont directement au club de loisirs et leurs parents viendront les chercher avant 19h.

Pour préparer au mieux les maternelles au passage en élémentaire (étant donné que les enfants sont mélangés le midi, les mercredis, les vacances et pendant les récréations), nous leur proposons des petits ateliers spécifiques comme pour les « grands ».

Les maternelles peuvent être récupérées à tout moment, mais la plupart des parents « jouent » le jeu et viennent récupérer leurs enfants à la fin des ateliers.

18h-19h Départ échelonné des enfants

Comme le matin un animateur est posté à l'entrée de l'école avec le cahier d'émargement et la tablette. Il a pour rôle de recevoir les familles. Cet animateur a aussi pour mission, dans un premier temps, de

vérifier l'identité de chaque personne venant chercher un enfant, à l'aide des autorisations parentales et la présentation de la pièce d'identité. De plus, il doit transmettre les informations relatives sur le déroulement de l'atelier ou de l'orienter vers l'animateur responsable de celui-ci. Durant ce temps, les enfants sont amenés à jouer librement dans le préau ou dans la cour sous la responsabilité du reste de l'équipe d'animation.

Le mercredi et les vacances

7h30-9h15

Comme pendant les jours d'écoles, un animateur est posté à l'entrée du centre pour accueillir les familles qui déposent leurs enfants. Il est chargé de faire le pointage sur la tablette et de récupérer les diverses informations concernant les enfants (départ à 12, 13h30...). Cet animateur doit ensuite transmettre toutes ces informations aux autres animateurs.

Avant l'arrivée des enfants un animateur aménage, au préalable, le préau afin que l'accueil soit fait dans les meilleures conditions. Il prépare une table sur laquelle des jeux de société, des feuilles et des feutres sont à disposition.

A tout moment, un enfant ou un groupe d'enfant peut décider de changer de jeu. Pour se faire il devra avoir rangé correctement le premier jeu utilisé et demander la permission à un animateur d'en changer. Si les conditions sont respectées, l'adulte pourra valider la demande et effectuer cet échange.

9h15 Rassemblement

Les enfants sont rassemblés dans le préau où l'équipe d'animation procède à la vérification de l'effectif. A savoir comparer les chiffres annoncés par l'animateur, chargé de l'accueil des enfants, et les enseignants pour connaître le nombre exact d'enfants sur le centre.

Une fois que, les chiffres correspondent, cet animateur les communique, par téléphone, à la Maison de la Famille et donne l'effectif des enfants et des adultes mangeant sur le temps du midi à la cuisinière.

Ensuite, les animateurs présentent les activités de la journée aux enfants. Chaque enfant s'inscrit sur l'activité à laquelle il souhaite participer.

9h30-11h45 Temps d'activités

Temps d'animations avec les enfants.

11h45-12h Vie quotidienne

En fin de matinée, les animateurs présentent le programme d'activités aux enfants pour l'après-midi et effectuent les inscriptions.

Ensuite, les animateurs ont pour mission d'accompagner les enfants aux toilettes puis aux lavabos pour le lavage des mains. Ils les invitent ensuite à se regrouper devant la porte menant au réfectoire.

12h00-13h Pause méridienne

Le repas se déroule dans le réfectoire qui est proposé sous forme de self-service.

Des adultes ouvrent la marche, prennent leur plateau repas et aident les premiers enfants à se servir. Ils suggèrent aux enfants de s'installer autour des tables afin de pouvoir commencer à manger.

1/3 des animateurs est situé au centre du groupe afin d'effectuer la même démarche que les collègues du début.

Et pour finir le dernier tiers des animateurs ferme la marche.

Pour des raisons d'organisation, nous demanderons aux enfants de ne pas se lever de table sans autorisation et d'avoir fini leur entrée et le plat de résistance pour se resservir.

Une fois le repas terminé, les enfants doivent attendre leurs camarades de table pour pouvoir débarrasser leur plateau (table par table).

Au moment où les deux premiers adultes ont terminé leur repas, ils peuvent proposer aux tables ayant également terminé d'aller déposer leur plateau et de venir se regrouper devant la porte du réfectoire afin d'aller dans la cour.

Il n'est pas possible que les enfants partent seuls pour des raisons de sécurité et sans la présence d'adultes dans les couloirs du club. Le reste des animateurs procèdent de la même manière afin de libérer le réfectoire au plus tard pour 13h15.

13h00-13h45 Temps Libre

Le temps libre est un moment où les enfants vont pouvoir choisir entre deux possibilités : soit jouer dans la cour si le temps le permet, soit faire des jeux calmes dans le préau.

Il est important de rappeler que le préau à ce moment de la journée, comme le matin sur le temps d'accueil est une salle réservée pour des activités calmes où les animateurs ont un grand rôle à jouer, à savoir canaliser l'énergie des enfants et à leur rappeler les règles des différents lieux

13h45-14h00 Rassemblement

Ce moment, va nous permettre de regrouper les enfants pour repartir en activités de l'après-midi Ce temps va aussi nous servir de forum de discussions si nécessaire.

14h00-16h15 Temps d'activités

Animation mise en place du projet

16h15-17h Goûter et bilan

Ce temps est un moment convivial. Il va permettre de se poser avec les enfants et de discuter de la journée qui vient de se dérouler. Il va aussi permettre de faire un point avec les enfants sur leurs différentes envies et attentes.

17h00-19h00 Départ échelonné des enfants

Comme le matin un animateur est posté à l'entrée de l'école avec le cahier d'émargement et la liste de présence des enfants. Il a pour rôle de recevoir les familles. Cet animateur a pour mission, dans un premier temps, de vérifier l'identité de chaque personne venant chercher un enfant, à l'aide des autorisations parentales et de la présentation de pièce d'identité. De plus, il doit transmettre les informations relatives au déroulement de la journée et les différentes activités auxquelles chacun des enfants aura participé. Durant ce temps les enfants sont amenés à jouer librement dans le préau ou dans la cour.

4- Les Budgets

Le budget annuel est proposé par la ville de Nogent sur Marne. Il est basé sur le budget 2018.

Budget prévisionnel 2019
Elémentaires et Maternelles
Guy Moquet/Paul Bert

	Somme allouée
ALIMENTATION	800.00
MATERIEL ACTIVITES ET PHARMACIE	3350.00
ACHAT LIVRES	150.00
FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS - JEUX - MATERIEL SPORTIF	2035.00
PRESTATIONS DE SERVICE	3526.98
TRANSPORTS CARS - TICKETS RATP	5235.84
Total	15097.82

5- L'évaluation

Afin de vérifier que nos objectifs ont été atteints et de pouvoir les réajuster si cela est nécessaire, nous nous appuierons sur différents critères et indicateurs d'évaluations qualitatifs et quantitatifs.

Nous nous assurerons que les objectifs pédagogiques fixés en direction des enfants ont bien été atteints :

Respecter la convention des droits de l'enfant

Les différentes équipes d'encadrants ont-elles été respectueuses de cette charte ?

Les enfants connaissent-ils cette charte ?

Se sont-ils appropriés la charte ?

La bienveillance :

Les animateurs ont-ils été bienveillants auprès des enfants tout au long de l'année ?

Les enfants ont-ils été bienveillants entre eux et envers l'équipe d'animation ?

Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le vivre ensemble :

Les enfants ont-ils été source de propositions ?

L'entraide a-t-elle été présente entre les enfants cette année ?

Les animateurs ont-ils permis aux enfants de se responsabiliser eux-mêmes ?

Quels moyens ont été mis en place pour favoriser l'autonomie ?

Faciliter l'accès aux enfants porteurs de handicap :

Avons-nous accueilli des enfants porteurs de handicap sur le centre ?

Avons-nous permis un bon accueil à ces enfants ?

Les enfants ont-ils pris connaissance des différents types de handicap ?

L'équipe d'animation a-t-elle été formée au handicap ?

Nous vérifierons que les objectifs fixés en direction des animateurs ont été réalisés :

Les animateurs communiquent-ils entre eux ?

Les animateurs participent-ils à la gestion du matériel ?

Des bilans sont-ils mis en place régulièrement ?

Des réunions ont-elles lieu pour préparer les activités, quand et avec qui ?

Grille d'évaluation

NOM:

PRENOM:

DATE:

DIRECTEUR/DIRECTRICE:

ATTITUDE COMPORTEMENTALE PROFESSIONNELLE

	TS	S	M	I	TI
MOTIVATION					

DYNAMISME					
FORCE DE PROPOSITIONS					
SENS DE L'INITIATIVE ET DES RESPONSABILITES					
ETRE CAPABLE DE CHANGER D'ACTIVITE SI BESOIN EST/ S'ADAPTER D'ACTIVITES					
PONCTUALITE					
IMPLICATION					
S'INFORMER ET SE FORMER					
LANGAGE ET ATTITUDE					

COMPETENCES TECHNIQUES

	TS	S	M	I	TI
CONNAISSANCE DU PUBLIC (RYTHMES ET BESOINS)					
PREPARATION DU MATERIEL/SALLE					
GESTION DE GROUPE					
RANGEMENT DES ACTIVITES					

BILAN DES ACTIVITES					
CONNAISSANCE DU PROJET PEDAGOGIQUE					
CONNAISSANCE DES NORMES D'ENCADREMENT					
CONNAISSANCES DES REGLES DE SECURITE					
APPLICATION DES REGLES DE SECURITE					
CONNAISSANCE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES					

QUALITES RELATIONNELLES

	TS	S	M	I	TI
RELAIS D'INFORMATION					
RELATIONS ANIMATEURS/ANIMATEURS					
RELATIONS ANIMATEURS/ENFANTS					
RELATIONS ANIMATEURS/PARENTS					

RELATIONS ANIMATEURS/PERSONNEL DE SERVICE					
RELATIONS ANIMATEURS/DIRECTEUR					
ESPRIT D'EQUIPE					

OBSERVATIONS:.....
.....
.....
.....

OBJECTIFS DE L'ANIMATEUR:
.....
.....
.....
.....

LEGENDE

TS	S	M	I	TI
TRES SATISFAISANT	SATISFAISANT	MOYEN	INSUFFISANT	TRES INSUFFISANT